

Principales propositions de François Hollande dans le domaine économique, fiscal et social

LA FINANCE

- adoption d'une loi de séparation des activités spéculatives et de dépôt des banques ;
- interdiction d'implantation des banques françaises dans les paradis fiscaux ;
- suppression des stock options, sauf dans les entreprises innovantes, et encadrement des bonus ;
- création d'une véritable taxe sur les transactions financières (« et non pas le retour à l'impôt de bourse ») avec les pays européens qui le veulent ;
- suppression des produits dérivés lorsqu'ils ne sont pas en lien avec l'économie réelle ;
- création d'une agence publique européenne de notation ;

LA GRANDE REFORME FISCALE

- création d'une nouvelle tranche d'imposition à 45 % sur les revenus supérieurs à 150 000 euros ;
- rapprochement puis fusion de l'impôt sur le revenu et de la CSG dans le cadre d'un Prélèvement Progressif sur le Revenu (PPR) ;
- plafonnement de l'avantage tiré des niches fiscales à 10 000 euros ;
- taxation du capital comme du travail et suppression des allègements de l'impôt sur la fortune ;
- rappel de l'opposition à la TVA sociale ;

L'EMPLOI

- création d'un contrat de génération ;
- 150 000 emplois d'avenir réservés aux jeunes, en particulier ceux issus des quartiers populaires ;

- réindustrialisation et relance de l'innovation ;
- création d'une banque publique d'investissement ;
- création d'un livret d'épargne industrie ;
- soutien aux PME par un élargissement du crédit impôt recherche et une baisse de l'impôt sur les sociétés ;
- remboursement des aides publiques pour les entreprises qui délocalisent ;

L'EUROPE

- création d'euro-obligations « afin de mutualiser une partie des dettes souveraines »;
- réformer le fonds européen en lui donnant les moyens d'agir ;
- mettre la BCE au service de la lutte contre la spéculation ;
- contribution écologique aux frontières de l'Europe pour lutter contre la concurrence déloyale en matière commerciale ;
- réforme des traités dans le sens d'une démocratisation des institutions ;
- renégociation du pacte du 9 décembre 2011 pour renforcer la coordination des politiques économiques, des projets industriels et la relance de grands travaux entre les pays européens ;
- en janvier 2013, proposition d'un nouveau traité franco-allemand ;
- de son côté, la France fera des efforts de compétitivité et de sérieux budgétaire ;

LA CROISSANCE ET LE RETABLISSEMENT DES COMPTES PUBLICS, CONDITIONS DU REDRESSEMENT

- lancer un grand effort en faveur de la recherche et de l'innovation ;
- déficit budgétaire ramené à 0 % en 2017 ;
- réduction des niches fiscales accordées aux ménages les plus aisés et aux plus grosses entreprises afin de dégager 30 milliards d'euros ;

UNE REFORME DES RETRAITES

- permettre dès 2012 à ceux qui ont cotisé 41 ans de partir à la retraite à 60 ans ;
- au-delà, ouverture d'une négociation avec les partenaires sociaux pour une réforme durable préservant le système des retraites par répartition ;

LA TRANSITION ENERGETIQUE

- réduction de la part du nucléaire de 75 % à 50 % dans la production d'électricité d'ici 2025 ;
- lancer un grand effort en faveur des énergies renouvelables et des économies d'énergie ;

LOGEMENT

- l'Etat mettra immédiatement ses terrains à la disposition des collectivités locales pour permettre de construire dans un délai de 5 ans plus de logements sociaux ;
- le livret A verra son plafond doubler pour financer les logements sociaux ;
- encadrement des loyers ;
- des villes plus équilibrées : multiplication par 5 des sanctions pour les communes qui bafouent les règles sur les logements sociaux ;

FONCTION PUBLIQUE

- création de 60 000 emplois dans l'éducation sans augmentation du nombre de fonctionnaires ;
- fin de la règle du 1 sur 2 de la fonction publique ;

LA REPUBLIQUE IRREPROCHABLE

- non cumul des mandats pour les parlementaires ;
- introduction d'une dose de proportionnelle à l'Assemblée nationale.